

ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE

PROCÈS-VERBAL

L'an deux mille vingt et un, le 26 novembre à 18 heures 30, les membres des Archers du Cœur de Nacre, se sont réunis à Luc sur Mer, Salle du Parc de la Baleine, rue de la Mer, sur convocation du Président du Conseil d'Administration en date du 11 novembre 2021.

L'assemblée est présidée par Jean Luc DELANOË, en sa qualité de Président et le secrétariat est assuré par Daniel DUVAL, Vice-Président et Secrétaire Général.

L'Association est composée de 55 membres dont 31 d'entre eux ont le pouvoir de voter. Après vérification de la feuille de présence et d'émargement, et la validation des pouvoirs qui ont été donnés par 2 membres, le Président indique que l'assemblée est régulièrement constituée, conformément aux articles 8 et 9 des statuts de l'association (*), et qu'elle peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

(*)Rappel:

(<u>Article 8</u>:L'Assemblée Générale de l'association est composée de tous les membres prévus au premier alinéa de l'Article 2, membres actifs à jour de leurs cotisations, membres d'honneur et membres bienfaiteurs. Les membres âgés de seize ans au moins au jour de l'Assemblée prennent part aux votes.)

(<u>Article 9</u> : Pour la validité des délibérations, la présence du quart des membres visés à l'Article 8 est nécessaire.)

Le Président remercie l'ensemble des 17 membres présents à cette assemblée générale ordinaire.

Puis, il rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- > Rapport moral,
- Rapport financier,
- Questions et points divers.

LES ARCHERS DU CŒUR DE NACRE

Agrément FFTA n° 0914023 SIRET n° 793 448 051 00011

Préambule

L'A.G.O. de la saison 2019/2020 aurait dû avoir lieu en Mars 2020... Compte tenu de la situation sanitaire de l'époque et des interdictions de rassemblements, nous l'avons organisée le 5 septembre 2020...

La situation étant pratiquement identique pour la saison 2020/2021, son A.G.O. a donc lieu avec 9 mois de retard.

Il s'agit donc, à ce jour, de faire un retour plus ou moins précis sur ce qui a été la vie associative du Club depuis septembre 2020.

Rapport Moral

Un retour sur la saison hivernale 2020 a été fait lors de cette précédente A.G.O et en ce qui concerne la saison estivale 2020, aucune compétition n'a vu le jour si ce n'est un tir 3D organisé par le club de VERSON et qui s'est déroulé à Baron sur Odon.

En Bare Bow, Tatiana CHAZEL a remporté la première place, Marc MOREL la seconde place et Claude HETTIET en Arc à Poulies nu la 1ère place.

SAISON 2020/2021

Les effectifs du club

La saison s'est terminée avec 64 adhérents (Environ 14% de moins que la saison précédente) avec une répartition de 27 jeunes et 37 adultes, 15 dames et 49 hommes...

En terme de répartition territoriale, 27 adhérents étaient Douvrais, 26 résidaient dans les communes de l'intercommunalité et 11 dans des communes environnantes de l'intercommunalité...

Fonctionnement structurel et technique

Le chalet, fourni et amené sur site de l'aire de T.A.E par la Commune de Luc, a été complètement remis en état avec notamment réfection de sa couverture, de sa peinture extérieure et la sécurisation de ses ouvertures... La commune a fourni les matériaux nécessaires et le travail a été exécuté par les volontaires du club et notamment Luc qui a joué le Couvreur.

Une cible mobile sur l'aire extérieure à Luc a été réalisée. Celle-ci permet aux débutants de pratiquer le T.A.E. sur de courtes distances. Le coût des matériaux s'élevant à 600,00 € a été pris en charge par la Commune de LUC.

Pour ce qui est des formations "Entraîneur" suivies par Marc MOREL et Markyann BENOIST, celles-ci ont été quelques peu ralenties en raison de la situation sanitaire...

Pascal MEYER, arbitre fédéral, n'étant plus licencié au club, Pascal GAUNEAU, qui est déjà en charge de la Communication s'est inscrit à la formation d'arbitre...Il est rappelé que c'est la condition réglementaire qui autorise un club à organiser des concours.

LES ARCHERS DU CŒUR DE NACRE

Agrément FFTA n° 0914023 SIRET n° 793 448 051 00011

Cette saison a été le moment de la mise en place de notre nouvelle tenue avec l'insertion du nouveau logo réalisé par notre Archer Axel MAHE. Le coût global de ces tenues a été financé par une participation à hauteur de 1 100,00 € de la Commune de Luc sur mer et par 2 200,00 € offerts par les sponsors présents sur les tenues.

Actions et Prestations

Là encore la situation sanitaire n'a pas été propice à de nombreuses prestations.

Une initiation au tir à l'arc a été proposée à un groupe de vacanciers parisiens réunis en association, et qui s'est déroulée le 22 mai 2021. Cette prestation a rapporté 150,00 €.

Les A.C.D.N. ont participé à la fête de la Baronnie à Douvres le 11 septembre dernier. Cette participation a ravi les organisateurs comme les visiteurs. Les visiteurs ont pu s'initier en pratiquant quelques volées en contre-partie d'une participation de 1,50 €. Ainsi, une somme globale d'environ 150,00 € a pu être récoltée.

Participations aux compétitions et résultats

La saison hivernale 2020/2021 s'est achevée après le premier concours organisé par le club d'ARGENCES qui s'est déroulé les 17 et 18 octobre 2020. Trois de nos adhérents y ont participé, Elise MARIE, Thomas HELYE et Markyann BENOIST. Elise et Thomas sont montés sur le podium en remportant la 1ère place. Toutes les autres compétitions ont été annulée.

Pour ce qui est de la saison estivale 2020/2021, là encore, sur 11 compétitions de T.A.E. inscrites au calendrier, 5 ont été annulées. Pour les 6 compétitions départementales qui ont été effectives, les participations de nos Archères et Archers ont été au nombre de 18.

Au Championnat Départemental T.A.E. qui s'est déroulé le 4 juillet 2021 à OUISTREHAM, 6 podiums ont été obtenus avec 4 premières places et 2 secondes :

Lola ROCTON-DAUBERT 1ère, Thoma HELYE 2ème, P.E. DUPLOUICH, 1^{er}, Anselme LAIGLE, 2ème, Markyann BENOIST, 1^{er} à 50 mètres, Dito, 1^{er} à 70 mètres.

Au Championnat Régional de Tir 3D qui s'est déroulé le 30 mai 2021 au Château de Flamanville :

Tatiana CHAZEL est Championne de Normandie en B.B., Marc MOREL est 2ème en B.B., Claude HETTIET est 2ème en B.B.

Au Championnat Départemental de Tir 3D qui s'est déroulé le 19 septembre 2021 au Château de TOURMAUVILLE à Baron sur Odon et organisé par le Club de Verson :

Tatiana CHAZEL est Championne du Calvados en BB, Marc MOREL est 3ème en BB.

LES ARCHERS DU CŒUR DE NACRE

Agrément FFTA n° 0914023 SIRET n° 793 448 051 00011

Claude HETTIET est Champion du Calvados CO nu, Claude HETTIET est Champion du Calvados en Arc droit.

SAISON 2021/2022

Cette nouvelle saison sportive est en cours depuis le 1^{er} octobre dernier, date à partir de laquelle nous avons pu mettre en place les licences correspondantes. Le renouvellement des licenciés de la saison passée a fortement diminué mais a tout de même été compensé par l'arrivée de nouveaux débutants qu'ils soit adultes ou jeunes.

A ce jour, les membres adhérents sont au nombre de 55 dont 26 jeunes et 29 adultes et la répartition territoriale est la suivante :

23 adhérents habitent Douvres La Délivrande, 5 adhérents habitent Mathieu,

14 adhérents habitent Luc sur Mer,
1 adhérent habite Caen,
1 adhérent habite St Contest,
3 adhérents habitent Bernières sur Mer,
1 adhérent habite St Contest,
1 adhérent habite Bény sur Mer,

1 adhérent habite Anguerny, 1 adhérent habite Hermanville sur mer,

1 adhérent habite Courseulles sur Mer, 1 adhérent habite Saint Manvieu Norrey,

soit 43 adhérents au sein de l'Intercommunalité, 1 a

1 adhérente habite Ver sur mer,

1 adhérent habite Villon les Buissons, soit 12 adhérents en périphérie de l'intercommunalité.

Le coût des licences est resté le même que celui de la saison dernière.

Projets

Le projet de mise en place de séances de formation relatives aux réglages et au maintien du matériel d'archerie est programmé. Les séances auront lieu les dimanche 5 et 19 décembre prochains. Ces premières séances sont réservées aux adhérents confirmés et propriétaires de leur matériel.

Notre concours hivernal des 15 et 16 janvier prochain va devoir être préparé. Pour rappel, il sera organisé sous l'égide du CD 14 dans la mesure où les Archers du Coeur de Nacre n'ont pas été représentés à l'A.G. du Comité Régional du début d'année 2021, comme d'ailleurs 19 autres clubs normands, et cela en raison de la situation sanitaire, cette A.G. s'étant déroulée en visio- conférence...

<u>Fonctionnement structurel et technique</u>

Comme vous l'avez constaté, les créneaux d'entraînement que ce soit à Douvres ou à Luc n'ont pas changé par rapport à la dernière saison.

Participations aux compétitions et résultats

Les premières compétitions hivernales ont déjà été réalisées et ont accueilli 33 participations de nos adhérents :

HELAINE Marius 1^{er} à Argences, CHAZEL Tatiana 2ème à Fontenay le Marmion, MOREL Marc 2ème à FLM, MOREL Marc 2ème à HSC, OUIN Philippe 3ème à HSC, RABASSE Lino 3ème à Ouistreham, HELAINE Marius 2ème à O..., BENOIST Markyann, 1^{er} à O..., OUIN Philippe 2ème à O..., CHAZEL Tatiana 1ere à O..., MARIE Elise 2ème à O... (O...= Ouistreham).

Rapport Financier

Présentation du compte d'exploitation 2020...

DÉPENSES en €		RECETTES en €	
Achats investissements	1 566,18	Cotisations club	2 338,90
Rétrocession licences	4 204,45	Ventes licences FFTA	4 091,10
Cours polycopiés Club	248,10	Ventes Polos Club	300,00
Entretien et réparation Matériel	29,10	Ventes Sweat Club	390,00
Recyclage Arbitre P. MEYER	48,10	Subvention Commune DLD	1 400,00
Petits matériels Archerie Club	1 323,83	Subvention Départementale	411,00
Cotisation Site Internet	99,00		
Formation Entraîneur M. BENOIST	450,00	Sponsoring SERFINOR	400,00
Inscriptions Concours Extérieurs	244,00	Sponsoring L'ENVIE	500,00
Dépenses concours salle 2019	264,60	Sponsoring Garage de La Baleine	250,00
Cadeau Retraite Marcel (Luc)	55,50	Sponsoring Le Père Thom	500,00
Cadeau Naissance Fils M.B.	46,05	Participation Luc aux tenues	1 100,00
Fournitures de Bureau	50,37	Rembst Inscriptions Concours	8,00
Dépenses Tenues Club	3 492,00	Demo Gendarmerie	90,00
Pot Galette des Rois	189,33	Ristourne Frais de Banque	31,08
Pharmacie	57,49		
Frais bancaires	84,16	Interéts Livret Bleu C.M.	1,10
		Résultat déficit de l'exercice	641,08
Total Dépenses	12 452,26	Total Recettes	12 452,26
Compte Crédit Mutuel 01 01 202 Livret Crédit Mutuel 01 01 2020 Caisse au 01 01 2020	0 214,43 3 408,56	Compte Crédit Mutuel 31 12 2020 Livret Crédit Mutuel 31 12 2020 Caisse au 31 12 2020	•
	3 413,46	1 822,38 € 641,08 €	

Notre Trésorier, Christian MALHERBE, étant absent excusé, la lecture et les explications apportées par le Secrétaire Général ne générant aucune question, l'Assemblée lui donne quitus.

La situation financière actuelle de notre Association est la suivante :

Compte Bancaire Crédit Mutuel	2 080,84
Livret A Crédit Mutuel	215,53
Espèces détenues par le Secrétaire Général	170,00
Espèces détenues par le Trésorier	560,00
A ce jour,	3 026,37
Seront déposés 1ère semaine de décembre 2021	940,00
Seront déposés 1ère semaine de décembre 2021 (Chèque de 500,00 € de sponsoring et	940,00

Questions diverses

Retour sur les tenues

Il reste quelques éléments de tenues du Club. Luc PHILIPPE, chargé de la gestion du stock, est à contacter par les archers intéressés.

Renouvellement du Conseil d'Administration de notre Association

La mandature actuelle du Conseil d'administration de l'Association prend fin en Mars 2022. A cet effet, une Assemblée Générale Extraordinaire sera organisée le mercredi 30 mars 2022 afin d'élire le nouveau C.A.

Daniel, le Vice-Président précise qu'en ce qui le concerne il ne fera pas acte de candidature... (Pour des raisons, bien entendu, personnelles...)

Jean Luc, notre Président actuel, sera tout de même candidat mais, dans l'hypothèse où il serait élu, il ne souhaitera pas accepter de fonction impliquant une responsabilité.

Aucun autre point n'est soulevé, la séance est levée à 19 heures 45.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président, et le Secrétaire Général.

Le Président,

and day

Le Secrétaire,